

RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC
RAPPORT FINANCIER
(NON AUDITÉ)
AU 31 AOÛT 2019

RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC
RAPPORT FINANCIER
(NON AUDITÉ)
AU 31 AOÛT 2019

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1
---	----------

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

Résultats	2
Bénéfices non répartis	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 - 8

FRANÇOIS DUFRESNE CPA INC.

Société de comptable professionnel agréé

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

À l'actionnaire de
RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de la société RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 août 2019, et les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC au 31 août 2019 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

FRANÇOIS DUFRESNE CPA INC

Par : ~~Francis Dufresne~~ CIA auditeur, CA.

François Dufresne CPA auditeur, CA

Laval, le 16 octobre 2019

RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2019
(Non audité)

	2019	2018
	\$	\$
CHIFFRE D'AFFAIRES		
PRODUITS		
Cotisations	12 135	14 875
Colloque	(2 999)	3 536
Vente de publications	-	144
Revenus d'intérêts	610	243
	<u>9 746</u>	<u>18 798</u>
CHARGES		
Radiation taxes à recevoir	2 784	-
Assurances	208	206
Cotisations	400	400
Projet d'achat en commun de fournitures de conservation	-	3 912
Timbres, messagers et frais de bureau	91	428
Fournitures informatiques	424	-
Réunions et représentation	308	853
Honoraires professionnels	820	1 840
Amortissement - matériel informatique	158	227
Intérêts et frais bancaires	127	147
	<u>5 320</u>	<u>8 013</u>
BÉNÉFICE NET	<u><u>4 426</u></u>	<u><u>10 785</u></u>

RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2019
(Non audité)

	2019			2018
	Non affectés	Investi en immobilisations	Total	
			\$	\$
Solde à l'ouverture	90 113	528	90 641	79 856
Excédent des produits sur les charges	4 426		4 426	10 785
Amortissement des immobilisations	158	(158)	-	-
Solde à la clôture	<u>94 697</u>	<u>370</u>	<u>95 067</u>	<u>90 641</u>

RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC**BILAN**

AU 31 AOÛT 2019

(Non audité)

	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	42 920	35 683
Épargne à terme	56 015	55 405
Taxes à recevoir	-	2 784
	<u>98 935</u>	<u>93 872</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 3)	<u>370</u>	<u>528</u>
	<u><u>99 305</u></u>	<u><u>94 400</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (Note 4)	4 184	1 250
Apports détenus pour un autre organisme (rsarq)	54	54
Cotisation perçue d'avance	-	2 455
	<u>4 238</u>	<u>3 759</u>
ACTIF NET		
ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS	370	528
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS	<u>94 697</u>	<u>90 113</u>
	<u>95 067</u>	<u>90 641</u>
	<u><u>99 305</u></u>	<u><u>94 400</u></u>

APPROUVÉ

 Administrateur

 Administrateur

FRANÇOIS DUFRESNE CPA INC.

Société de comptable professionnel agréé

RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC**FLUX DE TRÉSORERIE**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2019

(Non audité)

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	4 426	10 785
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations corporelles	158	227
	<u>4 584</u>	<u>11 012</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Taxes à recevoir	2 784	89
Créditeurs et charges à payer	2 934	-
Cotisation perçue d'avance	(2 455)	2 305
	<u>3 263</u>	<u>2 394</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>7 847</u>	<u>13 406</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>7 847</u>	<u>13 406</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>91 088</u>	<u>77 682</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>98 935</u></u>	<u><u>91 088</u></u>
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	42 920	35 683
Épargne à terme	56 015	55 405
	<u>98 935</u>	<u>91 088</u>

RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 AOÛT 2019
(Non audité)

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la loi sur les compagnies du Québec, fait la promotion du développement et de la mise en valeur des archives historiques.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés conformément aux normes comptables pour les entreprises à capital fermé du Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les intérêts sont constatés comme produits lorsqu'ils sont encaissés.

Les produits - Colloques sont constatés lorsque les activités sont réalisées et facturées, et les ventes de publications sont constatées lorsque les biens sont livrés et facturés.

Les produits de cotisation sont inscrits lors de leur encaissement et lorsqu'ils sont considérés à recevoir pour l'exercice.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 AU 31 AOÛT 2019
 (Non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Coûts de transaction

L'entité comptabilise ses coûts de transactions au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019	2018		
	\$	\$		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur Nette</u>	<u>Valeur Nette</u>
Équipement informatique	<u>3 793</u>	<u>3 423</u>	<u>370</u>	<u>528</u>

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode du solde dégressif au taux annuel de 30%

RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 AU 31 AOÛT 2019
 (Non audité)

4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2019	2018
	\$	\$
Frais courus	3 019	1 250
Dépôts de clients	1 165	-
	<u>4 184</u>	<u>1 250</u>

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme n'est pas assujéti à ce risque.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable.